

Décision

Générale

colonial

Décision n° 37 du 11 janvier 1960 :

n° 37

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 janvier 1960

Numéro JO

n° 1 du 30/01/1960

Date du numéro

30 janvier 1960

TEXTE INTÉGRAL

A compter du 1er janvier 1960, il est créé une prime dite d'isolement et de risque, dont le taux est fixé à 1.800 F. D. par mois (soit 41,40 NF) pour l'ensemble du personnel de recrutement local, Miliciens et Guides, uniformément, sans distinction de grade ou d'ancienneté.